



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/48/927
S/1994/457
17 avril 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Quarante-huitième session
Point 42 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Quarante-neuvième année

Lettre datée du 17 avril 1994, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée de ce jour, qui vous est adressée par le Président de la République de Bosnie-Herzégovine (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY

ANNEXE

Lettre datée du 17 avril 1994, adressée au Secrétaire général par
le Président de la Bosnie-Herzégovine

Je vous écris le 17 avril 1994 à midi (heure d'Europe centrale). Les nouvelles que je reçois de Gorazde indiquent que la ville est à l'agonie.

Au cours des 20 derniers jours, les Serbes de Karadzic et des unités de l'armée yougoslave ont sauvagement attaqué cette ville qui est assiégée depuis 10 mois.

Depuis 20 jours, la situation est devenue surréaliste : la vérité est réprimée, les voix appelant à l'aide étouffées et les mécanismes de coercition efficace paralysés, si bien que les "zones de sécurité" protégées sont en fait les lieux les moins protégés de la terre.

L'organisation placée sous votre direction a déclaré le territoire libre de Gorazde zone protégée des Nations Unies il y a près d'un an.

Malgré l'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions 824 (1993) et 836 (1993), celles-ci demeurent lettre morte.

Vous n'avez rien fait, pas plus que vos collaborateurs, pour exercer pleinement le mandat conféré par ces résolutions, qui est de protéger la population de Gorazde de même que la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies.

Le résultat est aussi évident que tragique.

Monsieur le Secrétaire général, les Bosniaques vous tiennent responsables de cette situation.

Nous vivons des moments difficiles, les Bosniaques saignent et le temps n'est plus au flou diplomatique.

Si Gorazde tombe, j'ose espérer que votre sens de la responsabilité morale qui est la vôtre vous conduira à démissionner de votre poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

C'est le minimum que vous puissiez faire pour les populations dont les deux années de souffrances se sont heurtées à une indifférence totale.

(Signé) Alija IZETBEOVIC
